

## Communiqué de presse



CENTRE HOSPITALIER  
THÉOPHILE ROUSSEL



**Le Centre Médico-Psychologique du VESINET restera dans ses locaux actuels jusqu'à fin mars 2012.**

D'un commun accord, le Centre Hospitalier Théophile Roussel et la Ville du VESINET prennent acte de l'impossibilité d'implanter un CMP dans les locaux envisagés en remplacement de la villa initialement prévue.

En conséquence, la recherche de lieu d'implantation se poursuit en relation avec les communes concernées.

Un accord a été signé entre la Ville et le Centre Hospitalier Théophile Roussel pour prolonger la mise à disposition des locaux de la rue Dunant au-delà du terme contractuel (1<sup>er</sup> septembre 2011), jusqu'à fin mars 2012 au plus tard.

Une décision sera prise dans l'intervalle par le Centre Hospitalier Théophile Roussel, compte tenu de l'évolution de ses recherches.

Fait le 28 juillet 2011

Le Directeur du Centre Hospitalier Théophile Roussel



Michel DOGUÉ

Le Maire du Vésinet



Robert VARESE

Contact presse

CH Théophile Roussel : Michel DOGUÉ

Tél : 01 30 86 38 40

E-mail : [m.dogue@th-rousseau.fr](mailto:m.dogue@th-rousseau.fr)

Contact presse

Ville du Vésinet : Frans BEELAERTS

Tél : 01 30 15 47 89

E-mail : [cabinetmaire@levesinet.fr](mailto:cabinetmaire@levesinet.fr)